

Contrat d'objectifs 2014-2017

**Lycée Polyvalent
PIERRE CARAMINOT**

Égletons

Département de la Corrèze

1. Faciliter la réussite des élèves post bac, en particulier ceux de la section professionnelle

Axe académique de référence Promouvoir l'attractivité éducative d'une académie rurale: favoriser l'égalité des chances et l'ambition des élèves

Indicateurs 1. Taux de satisfaction sur le 1er vœu d'APB (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
		65 %	70 %		90 %

2. Taux de réussite aux baccalauréats professionnels (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
	67 %	73 %	66 %		80 %

3. Taux d'accès au diplôme des entrants en STS (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			77 %		85 %

4. Taux de poursuite des nouveaux bacheliers professionnels vers un BTS

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			39 %		50 %

Constat Le lycée doit favoriser l'accès des élèves à leur premier vœu sur APB.

La réussite des élèves de la section professionnelle doit être valorisée.

Objectif Faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves de Terminale GT obtiennent leur 1er vœu sur APB.

Faire en sorte que le plus grand nombre d'élèves de la SEP réussissent leur baccalauréat professionnel, intègrent une STS et réussissent leur BTS.

Modalités de mise en oeuvre

Actions d'information sur l'orientation post bac ou post BTS.

Actions de liaison lycée-établissements d'enseignement supérieur, notamment à travers les cordées de la réussite.

Promotion du Campus des métiers

Accompagnement personnalisé "Réussir ses études supérieures" en classes de Terminale bac pro.

Module de soutien en 1ère année de STS pour les étudiants issus d'un bac pro.

2. Augmenter le nombre d'élèves en série STI2D

Axe académique de référence

Renforcer la performance scolaire: améliorer la fluidité, la continuité et la sécurisation des parcours

Indicateurs

1. Nombre d'élèves en 1ère STI2D (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			37	41	60

2. Pourcentage de filles en série STI2D (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			12.3 %	16.4 %	20 %

3. Nombre d'élèves de Terminale STI2D "passerelles" (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			7	2	8

Constat Le nombre d'élèves en série STI2D est en baisse constante et atteint un seuil critique.

Objectif Accroître le nombre d'élèves dans cette série, notamment en augmentant la part des filles et en accueillant directement en Terminale des élèves issus d'une autre formation.

Modalités de mise en oeuvre

Promouvoir la série STI2D auprès des élèves de collèges par un travail de liaison collège-lycée en technologie.

Augmenter les passages de 2nde GT vers la série STI2D en interne, sans réduire les passages vers la série S.

Faciliter les arrivées d'élèves issus d'autres lycées, au sein du BEF et hors BEF, avec une

intégration possible directement en Terminale STI2D pour les élèves déjà titulaires d'un bac.

Faciliter les passerelles de 2^{de} Bac Pro vers 1^{ère} STI2D pour les meilleurs élèves.

Promouvoir l'accès des filles dans cette série, notamment par le label "Egalité Elle-Lui".

Valoriser l'ouverture internationale (voyage d'étude et section européenne)

3. Valoriser l'environnement scolaire du lycée comme facteur de réussite

Axe académique de référence Faire de l'école un lieu d'épanouissement et d'ouverture, développer un environnement scolaire propice aux apprentissages

Indicateurs 1. Part des élèves et étudiants adhérents à l'Association sportive (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			38 %	40 %	50 %

2. Nombre d'élèves candidats aux élections du CVL (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
				6	12

3. Nombre d'élèves obtenant le niveau B1 en anglais en fin de 2^{de} GT (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			5		12

4. Nombre d'élèves adhérents à la Maison des Lycéens (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
				141	300

5. Taux de réussite des élèves internes au bac général et technologique (Indicateur propre à l'établissement)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
			96 %		98 %

6. Signature d'une convention avec des établissements étrangers

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
				2	5

7. Taux de participation des lycées aux élections des conseils de vie lycéenne (CVL)

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Valeur cible
				76 %	90 %

Constat L'environnement scolaire de l'établissement est à afficher comme véritable facteur de réussite

Objectif Augmenter le nombre d'élèves :

- inscrits à des options facultatives (patrimoine, histoire des arts, section européenne...)
- participant aux élections du CVL
- participant aux activités de la MDL
- engagés dans un partenariat avec un établissement étranger

Modalités de mise en oeuvre Faciliter les actions culturelles en lien avec les partenaires extérieurs, notamment la résidence d'artistes

Développer les liens avec le monde professionnel, notamment par les chantiers écoles et les projets de la SEP

Promouvoir les options facultatives et les activités extra-scolaires lors de la Journée Portes Ouvertes, lors des forums post 3ème, lors de la rentrée scolaire

Valoriser et médiatiser les actions: site internet, remise de prix...

Faciliter les stages des BTS à l'étranger à travers le programme ERASMUS

Accueillir des élèves étrangers dans le cadre de programmes d'échanges

Valoriser l'internat comme facteur de réussite

Lycée Polyvalent PIERRE CARAMINOT - Égletons - Département de la Corrèze

Ce contrat d'objectifs 2014-2017 est un pré-projet non encore voté par le conseil d'administration.

Le chef d'établissement

**L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale
de la Corrèze**

Version du document : 13/02/2015 à 08h52

Transmis aux collectivités territoriales de rattachement le :